Notification préalable d'une concentration

(Affaire M.10970 — FORTRESS INVESTMENT GROUP / AIR INVESTMENT VALENCIA / entreprise commune)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2023/C 39/12)

1. Le 25 janvier 2023, la Commission européenne a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil, d'un projet de concentration ([1]).

Cette notification concerne les entreprises suivantes:

— Fortress Investment Group LLC («Fortress Investment Group», États-Unis), contrôlée par SoftBank Group Corp (Japon);

— Air Investment Valencia S.L. («Air Investment Valencia», Espagne), contrôlée par M. Carlos Bertomeu.

Fortress Investment Group et Air Investment Valencia acquerront, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), et de l'article 3, paragraphe 4, du règlement sur les concentrations, le contrôle en commun d'une entreprise commune nouvellement créée dans laquelle les activités respectives de CityJet et d'Air Nostrum seront transférées.

La concentration est réalisée par achat d'actions dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune.

Le même projet avait déjà été notifié à la Commission le 19 juin 2019, mais il n'avait pas été mis en œuvre.

2. Les activités des entreprises considérées sont les suivantes:

— Fortress Investment Group est une société de gestion d'investissements basée à New York, aux États-Unis, et qui exerce ses activités dans le monde entier. Fortress gère des actifs pour le compte de plus de 1 900 clients institutionnels et investisseurs privés dans le monde pour toutes sortes de crédits, de biens immobiliers et de stratégies de capital-investissement, notamment permanentes. Fortress Investment Group est une filiale de SoftBank Group Corp., une société holding japonaise cotée en bourse. SoftBank Group a son siège à Tokyo, au Japon, et est la société mère d'un portefeuille mondial de filiales et de sociétés apparentées opérant dans les domaines des télécommunications avancées, des services internet, de l'internet des objets, de la robotique et de la fourniture de technologies énergétiques propres;

— Air Investment Valencia est une simple société holding basée à Valence, en Espagne, contrôlée par M. Carlos Bertomeu. Outre Air Nostrum et les autres entreprises contribuant à l'entreprise commune, Air Investment Valencia contrôle i) Inversiones Líneas Aéreas Internacionales (une société holding/de conseil spécialisée dans la conception, la gestion et le contrôle de projets et d'investissements), et assure le contrôle conjoint de ii) (par l'intermédiaire de Maltair Holding, S.L.) Mediterranean Aviation Operations Company, Ltd (Melair) (un opérateur aérien spécialisé dans les liaisons aériennes entre l'Europe et l'Afrique, notamment dans la prestation des services de transport aérien pour le compte de compagnies gazières et pétrolières, d'entreprises clientes et d'organisations humanitaires, essentiellement au moyen de services de vols charter et de location d'aéronefs avec équipage).

3. Les activités de l'entreprise commune nouvellement créée seront les suivantes: exploitation d'une flotte aérienne fournissant des services de location avec équipage et avec équipage partiel, ainsi que des services de franchise et des services charter à d'autres compagnies aériennes dans toute l'Europe.

4. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement sur les concentrations.

5. La Commission invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur ce projet de concentration.

([1]) JO L 24 du 29.1.2004, p. 1 (le «règlement sur les concentrations»).

Ces observations devront lui parvenir au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Il y a lieu de toujours préciser la mention suivante:

M.10970 — FORTRESS INVESTMENT GROUP / AIR INVESTMENT VALENCIA / entreprise commune

Ces observations peuvent être envoyées par courrier électronique, par télécopie ou par courrier postal. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous:

Courriel: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu

Adresse postale:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffe des concentrations
1049 Bruxelles
BELGIQUE